Honte!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 185

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1015996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Honte!

Sans commentaire, cette terrible correspondance de Fribourg de la Tribune de Genève *(24 et 25 juin 1972) :*

Un lamentable incident s'est déroulé, jeudi soir vers 18 heures, en gare de Fribourg. Voici le récit qu'un témoin digne de foi nous a rapporté :

« Dans un train en direction de Berne où plusieurs personnes ont pris place, deux compartiments sont réservés à une société de contemporains composée de Suisses alémaniques.

» Par mégarde, et malgré une communication faite par haut-parleur, qu'elles n'ont sans doute pas entendue, trois personnes prennent place dans l'un de ces compartiments : un homme (qui se dit Tessinois), une femme et une fillette de huit ans.

» Lorsque les membres de la société s'aperçoivent de la présence des « intrus », ils les expulsent sans ménagement et sans explication préalable du wagon, puis les poursuivent jusque dans le passage sous-voie. Et là se déroule une scène d'une incroyable sauvagerie. Des dizaines de personnes se ruent sur les trois voyageurs, injurient l'homme (« Sale Italien, sale étranger ! »), le frappent avec des bouteilles de bière vides. L'homme est blessé à la tête, il saigne abondamment. La femme est tirée par les cheveux, la fillette malmenée.

» Malgré l'intervention de quelques personnes horrifiées par ce déchaînement de violence, il faut l'arrivée de la police pour calmer les enragés. »

JURA

Solidarité des régions ménacées par la récession

Le Jura à l'école de l'Europe. Un congrès des « régions européennes touchées par la récession » se tiendra les 1er et 2 juillet à Delémont. En filigrane du bouleversement de certains secteurs industriels (l'horlogerie dans le Jura suisse par exemple) se profile la transformation de régions entières en « déserts économiques ». Les participants confronteront donc leurs informations et les Jurassiens seront spécialement attentifs aux diagnostics des délégués de la Lorraine, de l'Alsace, de la Pfalz, de la région de l'Eifel, de la Styrie. Spécialement à l'ordre du jour : le problème du chômage régional et sectoriel; dans les régions menacées, la jeunesse et des milliers de familles d'ouvriers et de paysans sont contraints de déménager dans les centres urbains industrialisés; ceux qui ne peuvent pas partir doivent se contenter d'un travail mal rémunéré ou devenir chômeurs.

VAUD

Les fonds (secrets) de tiroir

Après le refus de la population lausannoise de donner carte blanche à la Municipalité pour la construction d'une tour à Ouchy par des promoteurs immobiliers, inutile de voler au secours de la victoire; une question cependant :

Quel poste du budget communal lausannois a-t-on sollicité pour payer l'importante publicité envoyée à tous les citoyens et destinée à appuyer le projet; de quelle autorisation du Conseil communal s'est-on prévalu en cette occasion (règle de la spécialité des dépenses, qui ne peuvent être consenties pour d'autres buts que ceux annoncés au Législatif) ? Pour mémoire, sur le plan cantonal, le Grand Conseil est appelé à se prononcer sur l'opportunité de publier et de répandre les arguments officiels militant en faveur d'une proposition des autorités ou réfutant des thèses jugées inacceptables et pourtant soumises à une votation.

JEANLOUIS CORNUZ A LU POUR VOUS

Pas de ronron pour le vilain matou

Nos camarades suisses allemands semblent avoir encore moins apprécié que nous la visite du shah d'Iran à Genève. « Assassin ou grand empereur ? » titre l'AZ du 15 juin, ajoutant toutefois en sur-titre : « Fâcheuse terreur policière à l'égard des manifestants « anti-shah » à Genève » (article d'Elsy Strebel). Et de relever que si les autorités genevoises ne pouvaient s'opposer à la venue du shah et devaient assurer sa sécurité, elles devaient aussi permettre à la population d'exprimer son sentiment.

L'article, bien documenté, est significatif du soin que l'on peut mettre outre-Sarine à informer le public sur l'actualité, même subversive, suisse romande (l'information ne circule guère dans l'autre sens); il se conclut par un commentaire sévère sous le titre « Information manipulée ».

« Une partie des moyens d'information de masse, qui se sont laissé littéralement acheter par le shah, laisse un arrière-goût d'amertume. Le shah n'a pas hésité à dépenser des centaines de mille francs pour inviter en Iran trente journalistes et pour les graisser *(einsalben* : oindre) pendant plusieurs jours. Chacun d'entre eux est ensuite rentré chez lui muni d'interviews en exclusivité du shah et de ses ministres. Mais le contenu de ces interviews relevait partout de la pure propagande. (...)

» Mais ceux qui auraient voulu élever la voix en faveur des 25 000 prisonniers politiques, ou des 60 % d'analphabètes que compte l'Iran, ou des innombrables chômeurs, se sont vu à Genève réduits au silence par le chef de la police Henri Schmitt et remis à l'ordre à coups de matraque et de gaz lacrymogènes. Représentant de l'opposition en Iran et de ce fait exilé, Nirumand s'est vu interdire l'entrée dans notre pays. Apparemment, la chose est indifférente aux partis et aux organisations (silencieuses) proches des milieux industriels suisses. L'essentiel n'est-il pas que le